



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Parc régional du Domaine seigneurial de Mascouche

Entente de principe pour une aide financière du Programme sur la Trame verte et bleue

Mascouche, lundi 1^{er} avril 2019 – Dans le cadre de sa tournée de la Couronne Nord, Valérie Plante, présidente de la Communauté métropolitaine de Montréal, s'est arrêtée sur le site du Manoir seigneurial de Mascouche afin d'annoncer une entente de principe pour octroyer une aide financière qui permettra d'acquérir la forêt domaniale.

Conditionnelle à l'approbation du gouvernement du Québec et des instances décisionnelles de la Communauté, cette aide se fera dans le cadre du Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain.

« Ce projet d'acquisition de 211 hectares situés au cœur de la forêt du Grand Coteau est emballant parce qu'il permettra à la population de Mascouche et du Grand Montréal d'avoir accès à un milieu naturel d'exception. Il s'inscrit par ailleurs parfaitement dans les objectifs du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) qui identifie le Domaine seigneurial comme un site patrimonial d'intérêt métropolitain », a déclaré la mairesse de Montréal et présidente de la CMM, Mme Valérie Plante.

« Le gouvernement du Québec sera heureux de contribuer à ce projet d'acquisition d'envergure par l'entremise du Programme sur la Trame verte et bleue de la CMM. Depuis 2012, grâce à un effort concerté du gouvernement, de la CMM et des municipalités, ce programme permet de concrétiser la Trame verte et bleue proposée dans le PMAD. C'est toute la population du Grand Montréal qui voit ainsi son environnement et sa qualité de vie améliorés en ayant accès à des milieux naturels de proximité », a déclaré Mme Chantal Rouleau, ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal.

« L'aide financière de la CMM et du gouvernement du Québec témoigne du fort potentiel de ce projet à l'échelle du Grand Montréal. Un projet porteur qui contribuera à faire de notre patrimoine et de nos espaces verts une formidable carte d'entrée pour Mascouche et un outil de développement touristique, culturel et économique important pour notre région », souligne quant à lui le maire de Mascouche, Guillaume Tremblay.

Le projet du Domaine seigneurial de Mascouche qui, à terme, deviendra un des attraits récréotouristiques les plus vastes de la région, en est un d'une grande importance à l'échelle du Grand Montréal. Il s'aligne avec les objectifs de conservation, de mise en valeur des espaces verts et du patrimoine naturel et bâti de la CMM.

Rappelons que l'aménagement de sentiers multifonctions et d'un accès à la rivière Mascouche, la revalorisation des bâtiments historiques et patrimoniaux et la construction d'un pavillon d'accueil sont également prévus dans les prochaines années afin que les Mascouchois et les citoyens de la grande région métropolitaine puissent profiter de ce milieu naturel.

À propos de la Trame verte et bleue du Grand Montréal

Axée sur la protection de l'environnement, la mise en place de la Trame verte et bleue permettra aux citoyens et aux visiteurs de profiter de milieux naturels protégés de plus en plus accessibles et nombreux à l'échelle du Grand Montréal, créant ainsi un vaste réseau d'espaces verts et bleus. Favorisant le transport actif, la Trame intègre les principales composantes naturelles et patrimoniales de la région, ce qui renforce l'attractivité du Grand Montréal. À terme, cette trame contribue enfin à atteindre l'objectif de protection de 17 % de la superficie totale du territoire de la Communauté. Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web de la Communauté métropolitaine de Montréal : www.cmm.qc.ca.

À propos de la forêt domaniale

Se trouvant au cœur du distinctif corridor forestier du Grand Coteau, la forêt domaniale est un vaste espace vert de 211 hectares situé au nord de la rivière Mascouche. Cet écosystème de grande importance à l'échelle métropolitaine est l'une des pierres angulaires du projet de réhabilitation du Domaine seigneurial puisque, à terme, la forêt du Domaine pourrait être reliée au parc du Grand-Coteau par des corridors verts aménagés près de l'intersection des chemins Sainte-Marie et des Anglais, ce qui créerait un immense espace récréatif vert en milieu urbain : une étendue de plus de 372 hectares, plus vaste encore que le Central Park de New York (334 hectares).

- 30-

Sur la photo : Valérie Plante, mairesse de Montréal et présidente de la CMM, et Guillaume Tremblay, maire de Mascouche

Source

Marie-Claude Forget
Conseillère en communication
Communauté métropolitaine de Montréal
514-350-2713
mforget@cmm.qc.ca

Nathalie Kessler, conseillère
Service des communications
Ville de Mascouche
450 474-4133, poste 2790
nkessler@ville.mascouche.qc.ca